

Éviter les chaînes du légalisme

Article extrait du blogue « *The Surprising God* » du 21 février 2020, par Ted Johnston

Cet article est extrait d'une conférence du Dr Gary Deddo, président de *Grace Communion Seminary*, intitulée « *On Misdiagnosing Legalism and Finding the Right Remedy* » (Sur le mauvais diagnostic du légalisme et la recherche du bon remède).

Bien que le légalisme soit un réel problème ([Galates 3:1-5, 10](#)), certaines accusations de légalisme sont injustifiées. Pour comprendre ce qu'est le légalisme (et donc son remède), il faut commencer par répondre à une question théologique fondamentale: **Dieu est-il bon et opposé à tout mal?** Si oui, Dieu a-t-il révélé sa volonté afin que nous puissions vivre dans ses bonnes voies et loin des voies du mal? En d'autres termes, l'obéissance à la volonté et aux voies de notre Créateur et Rédempteur est-elle bonne, et la désobéissance est-elle un péché, c'est-à-dire une collusion avec le mal auquel notre Dieu trine s'oppose? L'obéissance est-elle un certain type de relation avec Dieu que Dieu rend possible en nous révélant sa volonté et ses voies afin que nous puissions obéir et ainsi faire ce qui est bien?

Répondre oui à ces questions reflète la compréhension du fait que Dieu veut que notre relation et notre interaction avec lui soient toujours ce que l'Écriture appelle **l'obéissance de la foi** ([Romains 1:5; 16:26](#)) -- une réponse à la révélation de la bonne volonté de Dieu et des voies qui cohabitent avec Dieu et sa bonté. Vue dans ce cadre relationnel, la désobéissance est toujours un écart par rapport à la bonne volonté et aux voies de Dieu et elle s'aligne ainsi sur ce qui est mauvais -- ce qui s'oppose à la bonté de Dieu. La désobéissance est une rupture ou une perturbation de la relation harmonieuse avec Dieu, que Dieu ne veut pas et qui n'est certainement pas bonne pour nous - même si nous ne pouvons pas dire exactement comment ou pourquoi.



Photo via Brian Smithson, Creative Commons

Mal comprendre le légalisme

Une mauvaise compréhension répandue sur ce qui constitue le légalisme est de considérer comme légalistes ceux qui croient que Dieu veut que nous soyons constants à faire ce qu'il définit comme bon. Si c'était effectivement le cas, on pourrait éviter d'être un légaliste simplement en obéissant sporadiquement à Dieu. Mais cette idée est absurde! Si Dieu est bon et que ses voies sont bonnes, alors sa volonté pour nous serait que nous fassions toujours ce qui est bon. Éviter le légalisme ne peut pas signifier être bon de manière sporadique tout en faisant parfois ce qui est mal.

Un autre malentendu sur ce qui constitue le légalisme est de considérer comme légalistes ceux qui pensent que Dieu ne fait aucune exception à sa volonté et à ses voies. Si c'était le cas, on pourrait éviter d'être légaliste en affirmant que Dieu ne se soucie pas de savoir si parfois nous désobéissons ou non - puisque Dieu n'est pas légaliste, il est prêt à faire des exceptions. Mais cette idée est également absurde! Dieu n'est pas incohérent avec lui-même; sa volonté à notre égard n'est pas incohérente et sa vision de ce qui est bon et de ce qui est mauvais ne vacille pas.

Mal comprendre la grâce

Malheureusement, ces mauvaises compréhensions sur ce qui constitue le légalisme s'accompagnent de malentendus connexes sur ce qui constitue la grâce. La grâce ne consiste pas pour Dieu à faire des exceptions aux règles qu'il a données dans les Écritures. Être gracieux ne signifie pas que Dieu met de côté les règles - la loi pour un temps. Cela ne veut pas dire que Dieu ne tient pas compte de la violation des règles qu'il a données. Considérer la grâce comme l'octroi d'exceptions aux règles signifie considérer que Dieu est prédisposé à accepter notre désobéissance, sachant que nous ne pouvons pas respecter parfaitement les règles.

Mal comprendre les lois de Dieu

Compte tenu de ces conceptions erronées du légalisme et de la grâce, la conclusion erronée est que la seule raison pour laquelle Dieu a établi les règles (lois-commandements) est de nous montrer que nous ne pouvons pas les respecter. Mais lorsque nous entendons parler de sa grâce, le moyen par lequel il ne tiendrait pas compte de nos manquements aux règles, nous découvrons que de toute façon il ne s'attendait pas à ce que nous les respections. Mais il s'agit là de fausses hypothèses sur Dieu et sur sa grâce, fondées sur la fausse idée que les règles - les lois que Dieu a données - sont simplement ce que Dieu préfère - ce que Dieu souhaite, ce que Dieu veut tout simplement. Rien d'autre n'est perturbé, brisé, endommagé ou déformé si les règles sont désobéies. Rien d'objectif n'a été endommagé ou désordonné. Les règles étaient de toute façon toutes dans l'esprit de Dieu, et exprimées comme sa volonté dans les règles. Donc, tout ce qu'il faut pour changer la situation est un changement dans l'esprit de Dieu - Dieu peut simplement dire: « Eh bien, j'ai inventé la règle et je peux autoriser des exceptions à la règle et alors tout ira bien! »

Considérer les règles de la loi de Dieu comme arbitraires, inventées, mentales (psychologiques) et subjectives signifie que la volonté et les règles de Dieu pour nous ne nous parlent pas d'une réalité créée et de sa relation réelle et effective avec Dieu. Cela signifie qu'il faut considérer les règles comme ne correspondant à aucune réalité objective. Si ces règles peuvent avoir été enfreintes, rien d'autre ne l'est. Le mal est simplement la violation des règles que Dieu a établies - et qu'il n'a probablement jamais attendu que nous suivions de toute façon.

Selon ce point de vue erroné, la désobéissance ne déforme pas ou ne tord pas une relation avec Dieu, ne porte pas atteinte à la vie humaine, ne pervertit pas ou ne déforme pas les relations humaines, ne viole pas un but réel (*telos*), ne dénigre pas ce qui était en fait sacré/saint, ne trouble pas et ne nuit pas à la nature humaine et à la nature elle-même. Ou si c'était le cas, tous ces éléments ont été arbitrairement

mis en place dans l'esprit de Dieu et pourraient être rectifiés simplement par un changement d'avis de Dieu, en faisant des exceptions à tous ces éléments. Selon ce point de vue, il n'y a pas d'ordre moral et spirituel objectif aux choses dans la création de Dieu et en relation avec Dieu. Tout est une question de préférences personnelles que Dieu peut écarter ou changer en un instant.

Mal comprendre le mal

Selon cette vision erronée, le mal est simplement subjectif, il n'a pas de réalité objective. Le mal est simplement le mépris des règles arbitraires que Dieu établit et sur lesquelles il peut changer d'avis à tout moment s'il le souhaite. Et parce que Dieu est miséricordieux, nous découvrons qu'il est parfaitement capable de changer d'avis. Et c'est là que réside son pardon: il dit simplement: « Dans ton cas, je ne compterai pas ça, et ça, et ça comme du mal. C'est maintenant tout bon! Et donc, maintenant, tout va bien. Nous sommes tous réconciliés. Tout va bien. Je peux faire autant d'exceptions que je veux puisque les règles (et toute nature, but, ordre, conception) ont été arbitrairement assignées et peuvent donc être arbitrairement rejetées par un acte de volonté contraire! » Dans cette vision erronée, rien n'a été dit, pensé, ressenti ou fait qui ne puisse être facilement défait par un retournement de l'esprit de Dieu. C'est simplement une question où l'esprit l'emporte sur la matière (et sur tout ce qui pourrait exister).

Mais ce n'est pas le cas! La grâce de Dieu exige une incarnation réelle, une crucifixion réelle et coûteuse, une résurrection corporelle réelle, une ascension corporelle réelle dans une histoire réelle dans laquelle Dieu lui-même entre par le Fils, tout cela indiquant que le mal a une réalité tout comme le désordre, la destruction, la déformation, les dommages, la perturbation qui conduisent à la mort réelle.

Cette réalité montre que le mal qui a été fait n'est pas seulement la violation de « règles » arbitraires de Dieu. La grâce de Dieu accomplie en et par Jésus-Christ révèle que le mal qui a été fait doit être défait, refait, recréé. La grâce n'est pas un changement d'avis, mais une victoire réelle et coûteuse sur un désordre objectif par le bien objectif qui caractérise l'être et la nature même de Dieu, et qui s'exprime dans un acte de bonté inébranlable et tout à fait cohérent, implacablement opposé au mal et à sa résistance au bien qu'est Dieu et à ses bons desseins pour sa bonne création.

Une vision facilement sentimentale et subjective du mal comme étant simplement la violation de règles arbitraires, non seulement sape la signification et la réalité du mal, mais aussi le sens et la réalité de la grâce. Car si la grâce est simplement un acte de volonté pour mettre de côté la désobéissance, alors elle est tout aussi arbitraire, mentale, subjective et capricieuse que les règles que Dieu a établies à l'origine. Un tel Dieu pourrait simplement ne jamais choisir d'être gracieux et de « pardonner », ou il pourrait osciller dans un sens ou dans l'autre pour toute l'éternité. Dieu pourrait tout aussi bien offrir sa grâce que la retirer de sa création, puisque la seule différence réelle qui soit faite, d'une manière ou d'une autre, est un changement dans l'esprit ou l'état psychologique de Dieu. Selon cette vision erronée, la bonté de la grâce de Dieu n'est pas plus stable que la bonté de ses règles. La fidélité de Dieu devient alors dénuée de sens.

Mais la réalité est que Dieu, qui est toujours fidèle, est toujours gracieux. De plus, Dieu nous fait savoir ce qui est bon et ce qui est mauvais par son acte et par sa Parole (vivante et écrite). Nous trouvons dans cette révélation que Dieu est implacablement opposé à un mal qui est réel et qui a des effets réels et effectifs sur sa bonne création. Par conséquent, ce Dieu miséricordieux s'engage à éradiquer tout ce qui n'est pas bon, à condamner tout le mal et à y mettre fin. Et plus encore, Dieu, dans sa bonne grâce, s'est engagé à nous sauver de tout mal, y compris le mal qui est en nous, afin que nous puissions demeurer avec lui dans la parfaite bonté de la sainteté et de la communion réelles et effectives qu'est la Trinité. Notre Dieu trine ne serait pas gracieux s'il faisait des exceptions à sa bonne volonté et ne voulait pas que tout le mal soit condamné et que toutes les personnes soient sauvées de tout mal. C'est la vérité et

la réalité objective de la grâce de Dieu révélée en Jésus-Christ incarné, crucifié, ressuscité, monté et revenu pour nous et notre salut.

Mal comprendre la volonté de Dieu

Les idées erronées sur ce qui constitue le légalisme proviennent de suppositions erronées selon lesquelles la volonté de Dieu ne concerne que des règles arbitraires - qui n'ont rien à voir avec un bien réel ou un mal réel. Cela étant, ces règles peuvent être suivies ou écartées par Dieu puisqu'elles ne sont en elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises et ne correspondent pas à un ordre moral objectif réel. Elles ne représentent que ce que Dieu veut parce qu'il le veut. Selon ce point de vue erroné, ce que Dieu veut est indépendant de la nature ou du caractère de Dieu et indépendant de la nature, du caractère et des buts de sa création. En suivant cette ligne de pensée, Dieu peut vouloir, à un certain moment, effectuer un changement pour ensuite faire le contraire plus tard. Le bien est simplement ce que Dieu veut à un certain point et avait déjà écrit. Le mal est alors simplement le mépris subjectif, de la part de ceux qui ne sont pas Dieu, à l'égard des souhaits personnels et privés de Dieu écrits à un certain moment et à un certain endroit. Tout n'est alors qu'une question de volonté arbitraire (celle de Dieu et celle de l'homme), soit alignée, soit désalignée. C'est simplement une bataille de volontés et une question de quelle volonté prévaudra. Ceux qui suivent cette vision erronée de ce qui constitue le légalisme finissent par n'avoir rien à dire à ceux qui n'ont aucun scrupule à rejeter tout ou une partie des règles de Dieu. Ils n'ont aucune raison d'encourager une obéissance constante à la volonté et aux voies de Dieu - du moins aucune raison qui ne soit pas arbitraire.

Ces conceptions erronées de ce qui constitue le légalisme favorisent l'idée que Dieu peut faire autant d'exceptions qu'il le désire jusqu'à un certain point, puisque rien n'est ainsi perdu. Dieu change simplement d'avis sur ce qu'il veut, en faisant une exception, et il veut maintenant autre chose, l'exception. La volonté de Dieu est alors simplement ça, une volonté. Elle n'est bonne que dans le sens où Dieu veut x, y ou z, a et/ou pas a. La volonté de Dieu, comme indiquée ci-dessus, est donc déconnectée de la nature, du caractère, du cœur, de l'esprit ou du dessein de Dieu; ou de la nature, du caractère, du dessein de sa création. Le mal consiste donc simplement à faire ce que Dieu n'a pas voulu faire à un moment donné. Mais s'il veut faire une exception, ce qui a été fait n'est plus le mal!

Compte tenu de ce point de vue erroné, Dieu est essentiellement un être qui exerce une volonté suprême sur tout ce qu'il veut et peut faire tout ce qu'il veut. Ceux qui définissent le légalisme de cette manière erronée n'ont donc aucun moyen de s'opposer à ceux qui croient que la grâce signifie des exceptions interminables aux règles de Dieu, de sorte que la volonté et les voies de Dieu, telles qu'elles sont énoncées dans les Écritures, n'ont jamais besoin d'être prises au sérieux. En fait, le péché donne simplement à Dieu une plus grande opportunité d'être gracieux, de faire encore plus d'exceptions à ses règles. Il y avait en fait ceux qui, à l'époque de Paul, enseignaient justement ça ([Romains 6:1, 15](#)).

Quatre types de légalisme

Après avoir écarté les interprétations erronées de ce qui constitue le légalisme, ainsi que les fausses hypothèses et les remèdes qui accompagnent les diagnostics erronés, quel pourrait alors être le véritable problème du légalisme? Nous pouvons répondre à cette question en mettant en évidence les problèmes que posent quatre des formes les plus courantes de légalisme:

1) Le légalisme salvifique

Cette forme pense que le salut est gagné ou mérité par notre obéissance à la volonté de Dieu. Selon ce point de vue, le degré de conformité aux lois de Dieu (commandements, instructions, admonitions, exhortations et avertissements) est ce qui conduit ou non à notre salut ultime. Ce raisonnement peut inclure l'idée que dans ce système légal/méritoire, Dieu peut faire toutes les exceptions qu'il veut aux règles, parce qu'il a inventé les règles et qu'il peut faire des exceptions s'il le veut ou non. Mais

l'obéissance à la volonté de Dieu est nécessaire pour obtenir les bénédictions et le salut de Dieu. Le salut de Dieu ne nous est accessible que si nous obéissons aux lois de Dieu. Cette forme de légalisme doit être rejetée.

Les trois formes suivantes de légalisme ne conditionnent pas nécessairement le salut à l'obéissance, comme le légalisme salvifique. Elles entrent surtout en jeu pour ceux qui se considèrent comme sauvés par la grâce, mais qui se considèrent comme sanctifiés en vivant une vie conforme aux lois de Dieu.

2) Le légalisme lié au devoir

Cette forme considère que l'obéissance consiste simplement à faire ce que Dieu commande ou veut parce que Dieu veut que nous fassions et ne fassions pas certaines choses. Nous obéissons aux commandements de Dieu simplement parce que Dieu nous a donné ces commandements. C'est une forme christianisée de stoïcisme. Obéir est simplement une question de faire son devoir, ce qui vous est assigné, ce que vous êtes obligé de faire, même si vous êtes déjà sauvé par la grâce.

Cette obéissance peut ou non être considérée comme pouvant gagner ou mériter le salut. Le salut ultime peut être considéré comme un don gratuit, au même titre que le pardon de Dieu. L'obéissance ne doit donc pas remplir une condition pour mériter le salut. L'obéissance, c'est simplement faire son devoir parce que Dieu attend de nous, ses enfants pardonnés, que nous fassions ce qu'il veut. Et nous ne voulons pas déplaire à Dieu ou lui faire croire que nous ne sommes pas reconnaissants pour notre salut. Nous devons donc faire ce qu'il dit. Notre obéissance est essentiellement un choix et un acte de notre volonté. Nous conformons nos volontés à la volonté de Dieu et c'est ça l'obéissance. L'obéissance est donc avant tout un acte d'essai et lorsque l'essai ne mène pas à l'obéissance, la solution est vraiment et simplement de faire un effort supplémentaire.

Il faut également résister à ce point de vue. Pourquoi? Parce que c'est une forme d'obéissance légale, et non le genre d'obéissance que Dieu veut. Comme l'ont noté Barth, Bloesch et JB Torrance, l'obéissance légale est l'obéissance à la loi en dehors de l'évangile - c'est simplement obéir à la volonté de Dieu ou suivre les voies de Dieu (qu'elles soient ou non exprimées en termes de lois, de règles ou de principes, comme indiqué dans les Écritures) parce que Dieu le veut.

Notez qu'une telle obéissance vient sans aucune référence à qui est Dieu - à la bonté de Dieu et à la bonté de ses voies ou à sa provision pour nous (par exemple pour l'Esprit, l'espérance de son royaume à venir) ou à sa présence et à son action parmi nous et aux nombreuses promesses qui nous ont été faites). Selon cette vision erronée, la vie chrétienne consiste principalement à faire ce que nous faisons pour Dieu en fonction de ce que l'Écriture nous dit de faire. Une fois que la question du salut est réglée, on se concentre presque exclusivement sur la volonté de Dieu, déconnectée de la nature, du caractère et de la relation permanente et des dispositions de Dieu. Il s'agit des impératifs et non des indicatifs de la grâce. La vie chrétienne peut alors facilement devenir de plus en plus pénible et même décevante.

3) Un légalisme de règles exhaustives et définitives

Cette forme suppose que l'obéissance à la volonté et aux voies de Dieu peut être déterminée dans chaque cas simplement en faisant référence aux commandements, impératifs, règles, exhortations et avertissements donnés dans l'Écriture. Selon ce point de vue, les règles ou les descriptions légales données dans l'Écriture sur ce que nous devons faire pour accomplir la volonté de Dieu sont considérées comme exhaustives et complètes dans le sens où elles sont suffisantes pour chaque situation. Les règles ou les commandements nous disent tout ce que nous devons savoir pour être obéissants. Il n'est pas nécessaire de chercher plus loin.

Certains qui s'en tiennent à cette vision de la suffisance totale des règles ou des lois de Dieu pour chaque application affirmeront que si l'Écriture ne proscrit ou ne prescrit pas explicitement ce qu'il faut faire, alors ce que l'Écriture ne proscrit ou ne prescrit pas est permis. L'idée est que l'obéissance signifie s'en tenir aux règles puisqu'elles énoncent tout ce qui est requis. C'est le genre de justice et d'obéissance dont les sadducéens du temps de Jésus étaient l'exemple. Il faut également résister à ce type de légalisme.

4) Le légalisme des règles en constante expansion

Cette forme promeut la conviction que l'obéissance exige non seulement de se conformer aux lois, aux impératifs ou aux commandements explicites donnés par Dieu, mais aussi de s'assurer qu'ils ne sont pas violés en plaçant des règles et des règlements supplémentaires « autour » d'eux, de sorte que vous devriez d'abord violer une autre règle ou exigence plus restrictive avant d'être dans la position de violer ce que Dieu avait explicitement ordonné. À l'époque de Jésus, on appelait ça « faire une haie » (de règles) autour de la loi de Dieu.

Une variante de cette idée consiste à dire que la véritable obéissance exige une spécification logique et juridique plus détaillée de ce à quoi ressemble l'obéissance explicite à un commandement dans chaque situation qui pourrait être raisonnablement anticipée. De cette manière, toutes les exigences de l'obéissance seraient décrites légalement. La volonté de Dieu serait connue et énoncée avec des descriptions ou des règles légales étendues qui anticiperaient toute situation. Ce type de légalisme était très répandu à l'époque des pharisiens. Il faut également résister à cette forme de légalisme.

La racine des erreurs du légalisme

Qu'est-ce qui ne va pas avec les quatre formes de légalisme mentionnées ci-dessus? Et quel serait le bon et juste remède à leur égard? Notez que dans les quatre cas, la préoccupation se concentre exclusivement sur les commandements, les impératifs, les règles, les principes, les exhortations de l'Écriture, concernant principalement le comportement. Une telle concentration se fait indépendamment de tout ce qui concerne Dieu et la relation de Dieu avec la création, son peuple, ses buts ultimes, sa nature et son caractère. Dieu est essentiellement réduit à un commandant - celui qui veut des choses pour les gens. L'attention est centrée sur ce que l'Écriture transmet sur la volonté explicite de Dieu et sur le comportement (qui peut inclure des attitudes sous-jacentes) conforme à cette volonté. Donc, obéir à Dieu est limité à se conformer à sa volonté exprimée, en relation avec Dieu en tant que Commandant. On ne tient guère compte de la nature, du caractère et des desseins particuliers de Dieu, c'est-à-dire de qui est Dieu, et on ne se préoccupe guère de la qualité d'une relation vivante, vitale et permanente avec Dieu.

La relation avec Dieu qui résulte de ces formes de légalisme s'apparente à un maître et un serviteur-esclave. Le serviteur ne connaît pas le cœur, l'esprit, le caractère et les desseins de son maître. L'esclave ne connaît et n'a besoin de connaître que la volonté de son maître exprimée par des ordres ou des règles qui lui sont adressés et de veiller à ce qu'ils soient exécutés à la lettre. Jésus a cherché à corriger cette vision déformée de Dieu et de sa volonté en indiquant qu'il considérait ses disciples comme des amis, et non comme des serviteurs. Et il a démontré ce type de relation avec eux parce que, comme il l'a noté, il les a fait entrer dans les intentions et les desseins de Dieu tout comme le Père les lui a fait connaître, à lui, son Fils ([Jean 15:15](#)). Jésus a fait connaître à ses amis le cœur, l'esprit et les desseins qui se cachent derrière les commandements, les impératifs que Dieu le Père émet. Il leur a permis de savoir qui est le Commandant qui donne les ordres, afin qu'ils obéissent par connaissance et par amour pour lui. Selon les mots de Paul et de l'auteur des Hébreux, Jésus a permis l'obéissance de la foi, pas seulement une obéissance légale. Une telle obéissance naît alors d'une relation de confiance - de foi dans la bonté, la fidélité et la provision gratuite de Dieu. De là naît une relation d'amour.

Le remède à toutes les formes de légalisme

Plutôt que de s'intéresser à la simple conformité à sa volonté, notre Dieu trine est intéressé à avoir avec nous une relation de confiance - une relation qui produit une obéissance libre et joyeuse dans la communion avec Dieu. Compte tenu de cette vérité (qui est souvent répétée dans l'Écriture), nous pouvons offrir cette définition biblique du légalisme:

Le légalisme est toute forme d'obéissance qui ne découle pas de la foi, de l'espérance et de l'amour pour Dieu selon qui il est, selon qui il s'est révélé être en fin de compte, en la personne de Jésus-Christ.

Dieu s'intéresse autant à la *raison* pour laquelle nous lui obéissons qu'à la *question de savoir* si nous lui obéissons. Ou devrions-nous dire qu'il s'intéresse *davantage* au pourquoi? Si nous ne savons pas qui est le Commandant, nous risquons de mal comprendre, dans une certaine mesure, ce que Dieu veut pour nous, ou d'appliquer cette connaissance de manière inappropriée, ou d'être motivés de manière à miner réellement la foi, l'espoir et l'amour pour Dieu et un témoignage fidèle de qui est Dieu. C'est pourquoi nous voyons dans les Écritures le schéma de connexion entre qui Dieu est (résumé comme les *indications* de la grâce de Dieu) et les commandements ou les règles de Dieu (résumés comme les *impératifs* de la grâce de Dieu).

Ce passage de *l'obéissance légale* à *l'obéissance de la foi* est ce que Jésus est venu faire en renouvelant à ses frais notre relation avec le Dieu trine vivant: Père, Fils et Esprit. C'est pourquoi les Torrance et d'autres, comme Calvin, ont appelé l'obéissance de la foi « obéissance évangélique », une obéissance basée sur l'évangile *complet* (*evangel*) concernant Jésus-Christ - qui il est et ce qu'il est venu faire et a promis qu'il ferait encore.

Dans son enseignement concernant la volonté de Dieu, Jésus a souligné que Dieu veut une obéissance qui implique nos cœurs, nos émotions et nos attitudes. Alors que, dans l'Ancien Testament et dans l'esprit des enseignants religieux de l'époque de Jésus, tout ce qui semblait requis était une conformité externe et comportementale aux exigences légales stipulées. Bien que cela soit en partie vrai, cela ne tient pas compte de l'enseignement biblique selon lequel la véritable obéissance (que ce soit sous l'Ancienne Alliance ou la Nouvelle) implique toujours le cœur - les gens étaient appelés à être sensibles à tout ce que Dieu est et pas seulement à la volonté de Dieu ou aux règles de Dieu. Cette réponse du cœur indiquerait une relation avec Dieu qui comprend une connaissance de la nature, du caractère, de l'esprit, du cœur, des buts et donc de la volonté de Dieu. Dans cette optique, Jésus a cité Ésaïe: « Ces gens m'honorent des lèvres, mais leur cœur est loin de moi » ([Matthieu 15:8](#)). Paul a noté que tout son ministère était axé sur la réalisation de « l'obéissance de la foi » (ou « l'obéissance qui vient de la foi ») ([Romains 1:5](#); [16:26](#)). Paul a noté qu'il était reconnaissant envers Dieu que son ministère conduise les gens à une « obéissance de cœur » -- une obéissance qui découle d'une relation réelle avec Dieu ([Romains 6:17](#)).

L'obéissance qui implique le cœur a toujours été reconnue, même sous l'Ancienne Alliance. L'enseignement de Jésus l'a reconnu et il ne l'a pas simplement ajouté, faisant de ça, en ce qui concerne le cœur, la différence qu'il est venu faire. Le problème auquel Jésus s'attaquait n'était pas que Dieu ne s'était pas préoccupé du cœur dans le passé, et c'est pourquoi Jésus devait ajouter cela à une liste des attentes de Dieu pour son peuple. Le souci de Jésus était que nos cœurs soient à la bonne place, un souci qui était reconnu dans l'Ancienne Alliance. Le type d'obéissance que Dieu désire a toujours été celui qui découle d'une relation avec Dieu fondée sur la confiance, la foi, l'amour saint et le culte.

L'Ancien et le Nouveau Testament nous disent tous deux que nous devons aimer Dieu avec tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes. Le Nouveau Testament indique clairement que nous aimons Dieu parce qu'il nous a aimés le premier. De même, nous pardonnons aux autres parce que Dieu nous a d'abord pardonné. Nous aimons les autres parce que nous avons été aimés par Dieu en Jésus-Christ. Nous prenons soin de l'étranger parce que Dieu a pris soin de nous lorsque nous étions aliénés de Dieu. Nous cherchons la réconciliation avec les autres, même avec nos ennemis, parce que Dieu nous a réconciliés avec lui-même en Jésus-Christ. Nous cherchons des moyens de poursuivre la réconciliation avec tous les peuples parce que nous avons déjà été réconciliés dans la nouvelle humanité de Jésus ([Éphésiens 2:15](#)). Nous cherchons à faire du bien à tous, en particulier envers nos proches dans la foi ([Galates 6:10](#)), parce que Dieu est bon pour nous. Nous cherchons à être en paix avec tous, « dans la mesure où cela dépend de nous » ([Romains 12:18](#)) parce que nous sommes en paix avec Dieu. Nous devons haïr le mal et nous accrocher au bien, parce que Dieu est bon et implacablement opposé au mal ([Romains 12:9](#)) et a déterminé qu'il n'a pas d'avenir. Nous vaincrons le mal par le bien, parce que Dieu vainc le mal par le bien, et non en rendant le mal pour le mal ([Romains 12: 21](#); [1 Thessaloniens 5:15](#)).

L'obéissance que Dieu recherche, prévoit et veut cultiver en nous est l'obéissance de la foi - l'obéissance évangélique. C'est ça qui est éthique! C'est ce qui empêche le légalisme. Une telle obéissance sera en effet cohérente, et voudra l'être, parce que les voies et la volonté de Dieu sont bonnes et justes et mènent à la vie pour nous et pour les autres, et cela inclut des relations justes avec Dieu et avec les autres. L'obéissance de la foi ne recherchera pas l'incohérence, les failles et les exceptions. Elle ne tiendra pas compte des lois, règles, commandements et impératifs de Dieu, en dehors de qui est Dieu tel qu'il est révélé en Jésus-Christ.

L'obéissance qui découle d'une relation de foi continue et croissante avec Dieu ne sera pas un fardeau onéreux, comme nous le rappelle Jean: « Ses commandements ne sont pas pénibles » ([1 Jean 5:3](#)). Ils ne sont pénibles que pour ceux qui essaient d'obéir aux règles de Dieu, qui ne savent pas qui est le Commandant, ou qui n'ont pas de relation de foi, d'espérance et d'amour avec Dieu par l'intermédiaire de Jésus-Christ, ou qui ne voient aucun lien entre qui est Dieu et ce qu'il nous ordonne de faire et pourquoi. L'obéissance de la foi est le seul remède approprié à toute forme de légalisme justement diagnostiqué.